

DROIT FISCAL

Nicolas Message crée le pôle fiscal de FTPA



Nicolas Message

Le cabinet FTPA recrute Nicolas Message pour créer un département droit fiscal. Associé directement à l'équipe corporate, le pôle fiscal du cabinet sera amené à intervenir tant en conseil qu'en contentieux. Nicolas Message est chargé d'animer la

nouvelle activité. Arrivé chez Ginestie Magellan Paley-Vincent en janvier en qualité d'associé, il affiche une expérience de huit années chez Sullivan & Cromwell à Paris. Il est spécialisé en fiscalité des opérations boursières, de fusions-acquisitions et de produits financiers structurés. Il accompagne à ce titre des grands groupes multinationaux et des banques d'affaires. Il devient le quatorzième associé du cabinet fondé en 1972.